Juin 2019 / N° 86

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Au Cameroun, chaque région participe à la production nationale

Camair-Co : l'Etat ne baisse pas les bras

Bataille du ciment : la stratégie de Lafarge Holcim

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Criminelles ou pas criminelles ?

Au cours des dernières années, la récurrence d'incendies de bâtiments administratifs a engendré d'importants dégâts matériels et des lourdes conséquences financières sans, heureusement des pertes humaines connues. Entre 2010 et 2017, trois ministères ont été en proie aux flammes ravageuses. Le ministère des Finances en a été victime à deux reprises, l'Assemblée nationale n'a pas été en reste. A chacun de ces sinistres, l'opinion publique, telle Sherlock Holmes, enquêtait et spéculait sur les causes : entre le court-circuit accidentel du à la vétusté des installations électriques, la distraction ou destruction des documents, voire de preuves de détournements, des attentats... Bref, le couperet de ses observateurs de la vie publique tranche toujours en faveur d'une main criminelle. Une tendance souvent entretenue par le silence administratif assourdissant qui accompagne l'après incendie, où les résultats des commissions d'enquête qui ne livrent publiquement aucune conclusion, ni sur l'origine de l'incendie, ni sur l'évaluation des pertes financières.

C'est dans ce contexte qu'un violent incendie qui a frappé dans la nuit du 31 mai au 1er juin, la seule raffinerie de pétrole que compte le Cameroun, en l'occurrence la Société Nationale de Raffinage (SONARA), vient réveiller une fois de plus les appréhensions des observateurs. Quel est ce mal qui frappe le cœur des institutions publiques camerounaises, emportant en fumée un pan et un fleuron de l'économie nationale, au moment où le Cameroun a besoin de toute sa ressource pour faire face aux enjeux sécuritaires, économiques et sociaux ? Les effets de ce sinistre se feront sans doute sentir sur les finances publiques. L'Etat du Cameroun devra, en conséquence de cause, servir de tampon pour stabiliser le prix des hydrocarbures à la pompe et continuer, tant bien que mal, de réguler le marché. En instruisant au Premier Ministre, Joseph Dion Ngute, la création d'une commission d'enquête technique sur l'incendie de la SONARA, le Président de la République Paul Biya, souhaite connaître les véritables raisons de ce sinistre, battant en brèche l'idée d'un incendie accidentel, comme rapidement annoncé au lendemain du sinistre.

Au demeurant, la somme de ces incendies appelle à une remise en question, afin de cerner les causes itératives qui impactent considérablement les finances publiques, sans parler des risques de pertes en vies humaines.

Le développement croissant des infrastructures, s'accompagne également d'une évolution et d'une évaluation des risques et les incendies en font partie. Le Cameroun pour faire face à ce « fléau », doit se doter d'une réglementation qui s'adapte à la structuration de ses édifices administratifs et publics. Mettre en place un référentiel des règles de prévention contre les risques d'incendies dans les administrations et édifices publics, accompagné d'un règlement sur la sécurité.
Plus de rigueur sur les installations électriques qui se doivent d'être conformes aux normes établies. L'incendie et le spectre des milliards partis en fumée doivent rester au cœur des préoccupations sécuritaires, car les pertes d'exploitation et les dommages directs et indirects dus à cet état de fait, sont généralement bien plus élevés que les coûts de la prévention.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Bois, élevage, minerais, agriculture… : Les principaux bassins de production du Cameroun

09 • Le Centre chipe au Sud-Ouest le leadership dans la production cacaoyère

09 • La région de l'Ouest, terreau de l'aviculture

10 • Les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest cumulent 80% de la production nationale de la pomme de terre

10 • Près de 600 000 litres de miel produits dans la région camerounaise de l'Adamaoua, en 2017

11 • L'huile de palme et la banane dessert élisent domicile dans le Littoral et le Sud-Ouest

12 • L'Est, la région minière et forestière

12 • La seule région de l'Adamaoua pèse 38% de la production de la viande bovine dans le pays

LEADER DU MOIS

34 • La Camerounaise Manka Angwafo décroche le Cartier Women's Initiative Awards 2019

INTERVIEW

13 • Emmanuel Rigaux : « *Nous sommes redevenus leader sur le marché camerounais* [du ciment] *depuis le début de l'année 2019* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE, MURIEL EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Corrections : Souha TOURE

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 17-20

FINANCE ..... P 21

AGRICULTURE ..... P 22-24

ENERGIE ..... P 25-26

BTP ..... P 27

TRANSPORTS ..... P 28

INDUSTRIE ..... P 29-31

TIC & TELECOM ..... P 32-33

L'ENTREPRISE DU MOIS

L'État du Camerounais veut redonner un peu de souffle à Camair-Co à travers un financement urgent de 6 milliards de FCFA

Le 28 mai 2019, les nouveaux dirigeants de Camair-Co, nommés la veille, ont en principe reçu un virement de 500 millions de FCFA du Trésor public camerounais. De sources autorisées au ministère des Finances, une enveloppe du même montant avait déjà été mise à la disposition de cette compagnie aérienne publique au bord de la faillite le 22 mai 2019. Le déblocage d'une 3e tranche d'un peu plus de 500 millions de FCFA est prévu au plus tard le 31 mai 2019.

Selon nos sources, le déblocage de ce financement global d'un peu plus de 1,5 milliard de FCFA a été autorisé le 22 mai par le ministre des Finances, Louis Paul Motazé. Ce dernier avait lui-même reçu, la veille, une instruction du secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, ordonnant le payement en urgence d'une dette de 677 millions de FCFA réclamée à Camair-Co par Ethiopian Airlines. Ce partenaire assure la maintenance de certains aéronefs de la compagnie aérienne camerounaise.

En plus de l'apurement du tiers de la dette réclamée par Ethiopian Airlines, selon un accord passé entre ce partenaire et Camair-Co, l'enveloppe mise à la disposition du transporteur aérien public camerounais servira à la location de deux aéronefs (un Boeing 737-500 et un Embaer). Selon un état des dépenses envoyé le 21 mai 2019 au ministre des Finances par son homologue des Transports, devenu PCA de Camair-Co dans la foulée, ces financements serviront également à la formation de deux équipages sur le module Q400 (l'entreprise dispose déjà d'un Bombardier Q400 et ambitionne d'acquérir un 2e appareil), et à l'apurement des dettes de carburant réclamées par l'opérateur pétrolier Tradex et la compagnie aérienne Walya, auprès de laquelle Camair-Co a loué un aéronef tout au long du mois de mars 2019.

Mais de manière globale, révèlent des sources proches du dossier, c'est une enveloppe totale de 6 milliards de FCFA que l'État camerounais se prépare à injecter dans cette compagnie de transport aérien dont il contrôle 100 % du capital social. Afin de mobiliser ce financement susceptible de redonner à Camair-Co un rythme d'exploitation à peu près normal, le gouvernement table sur trois options, selon nos sources.

LES PISTES DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Il s'agit d'abord d'explorer l'option d'un emprunt auprès d'une banque panafricaine en activité au Cameroun. Elle aurait montré un certain intérêt pour le financement de la compagnie aérienne nationale, apprend-on. Ensuite, confie une source bien informée, l'État camerounais envisage la possibilité de mobiliser l'enveloppe de 6 milliards de FCFA sollicitée sur le marché des titres de la Beac, au moyen d'une émission de bons du Trésor assimilables à 52 semaines. Enfin, l'actionnaire de Camair-Co n'exclut pas la possibilité d'utiliser l'excédent des offres que pourraient faire les investisseurs sur l'emprunt de 150 milliards de FCFA, en cours de mobilisation sur ce même marché depuis le 15 mai 2019 à travers trois émissions d'obligations du Trésor assimilable (OTA) de 3, 4 et 5 ans de maturité.

Après une année 2018 plutôt satisfaisante, la compagnie aérienne publique camerounaise est entrée dans une zone de turbulences depuis janvier 2019, à cause d'une flotte entièrement clouée au sol (cinq aéronefs sur six) pour diverses pannes. Cette réalité a entraîné une dégradation du service sur les vols domestiques et la fermeture des destinations africaines. Face à cette baisse d'activité, corollaire d'une chute du chiffre d'affaires de la compagnie, le personnel a cumulé jusqu'à deux mois d'arriérés de salaire entre février et mars 2019.

Une perfusion financière du ministère des Finances a permis de calmer les employés qui ont récemment menacé de débrayer pour réclamer leurs salaires. À la suite, le directeur général de la compagnie, Ernest Dikoum, débauché de chez Emirates en 2016, a été limogé le 27 mai 2019. Il a été remplacé par celui qui était alors son président du Conseil d'administration, Louis Georges Nipendji Kouotou. Cet administrateur civil, 6e DG de l'entreprise en 8 ans, est appelé à sauver de la faillite cette entreprise publique déficitaire et surendettée depuis le lancement de ses activités en 2011.

Brice R. Mbodiam

LES CHIFFRES DU MOIS

134 883

En 2018, la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), l'organisme public en charge de la sécurité sociale au Cameroun a enregistré 16 216 nouveaux assurés volontaires dans son portefeuille, révèle le directeur général de cette entreprise, Alain Olivier Noël Mekulu Mvondo Akam. Ces nouveaux venus portent ainsi à 134 883 le nombre d'assurés volontaires enregistrés par la CNPS, depuis l'instauration en août 2014, de l'assurance volontaire dans le pays. Cette mesure, qui vise à élargir le spectre de la sécurité sociale au Cameroun, est officiellement implémentée par la CNPS depuis le 1er décembre 2014.

137,6 milliards FCFA

Selon la direction générale du Trésor du ministère des Finances, entre avril et juin 2019, le Cameroun devra sécuriser une enveloppe globale de 137,69 milliards de FCFA, pour pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et autres organismes étatiques.
Dans le détail, cette enveloppe permettra de rembourser 50 milliards de FCFA pour cinq bons du Trésor assimilables (BTA) arrivés à échéance, apprend-on. Dans le même temps, il est question de constituer des provisions pour un montant global de 87,69 milliards de FCFA.
Cette enveloppe servira, souligne la direction générale du Trésor, au remboursement des annuités des trois emprunts obligataires et de l'eurobond en cours (39, 69 milliards de FCFA) et au renflouement des comptes séquestres TVA, Fonds routier et Feicom (48 milliards de FCFA).

67%

Source du Pays (SP), leader du marché des eaux minérales au Cameroun depuis l'année 2016, glane de nouveaux parts de marché en 2018. D'après le groupe SABC, qui contrôle notamment la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), son principal concurrent a maintenu son leadership sur le marché des eaux dans le pays l'année dernière, « *avec environ 67 % des parts* ».
Calculette en main, les parts de marché de Source du Pays (avec sa marque phare Supermont) progressent ainsi de 9 % sur une période de 2 ans. Cette société contrôlait 58 % du marché en 2016. Cette année-là, l'entreprise avait notamment racheté Nabco, faisant ainsi tomber la marque Opur dans l'escarcelle de Source du Pays.

13 381 tonnes

Le déclin des exportations de bananes au Cameroun s'est poursuivi au cours du mois d'avril 2019. Selon les statistiques publiées par l'Association bananière du Cameroun (Assobacam), le pays a exporté 13 381 tonnes de bananes en avril dernier. Ce qui correspond à la plus mauvaise performance depuis le début de l'année courante.
En effet, entre janvier et mars 2019, les exportations camerounaises de bananes ont oscillé entre 19 000 et 21 000 tonnes, soit un gap de 6 à 8000 tonnes par rapport aux 13 381 du mois d'avril 2019. La société PHP demeure leader du marché. La filiale locale du français Compagnie fruitière de Marseille affiche des exportations de 12 427 tonnes en avril 2019, en hausse de 424 tonnes par rapport à la même période en 2018.

Bois, élevage, minerais, agriculture…

Les principaux bassins de production du Cameroun

Véritable Afrique en miniature au plan démographique, climatique, géographique et même culturel, le Cameroun est aussi un concentré d'avantages comparatifs dans bien des domaines. Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, ce pays regorge de bassins de production bien spécialisés et des richesses spécifiques. C'est ainsi que la production agropastorale, l'activité minière ou forestière sont prépondérantes selon que l'on se trouve sur les terres volcaniques du département du Moungo ou de la région du Sud-Ouest, dans la zone forestière du pays (régions du Centre, du Sud et de l'Est), dans les plaines montagneuses des régions du Nord-Ouest et de l'Ouest, ou alors dans la savane aux prises avec la désertification des trois régions septentrionales du pays.

Ces spécificités sont telles que, au Cameroun, certains produits collent à des localités précises, un peu comme l'homme et son ombre. L'on parlera ainsi des tomates de Foumbot, des ananas de Bafia, de l'igname de Mbé, de la viande braisée de Ngaoundéré, de l'or de Bétaré Oya ou encore de la pierre dorée de Pouma. Ce mariage entre certains territoires du Cameroun et des produits spécifiques a même déjà donné lieu à des reconnaissances au niveau international. Le poivre de

Penja (région du Littoral) et le miel blanc d'Oku (région du Nord-Ouest), labélisés par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), qui rivalisent de visibilité dans les échoppes du monde entier avec d'autres produits, en sont le témoignage vivant.

Dans le présent dossier, nous esquissons une ballade dans certains territoires qui sont le creuset de l'activité agro-sylvo-pastorale et minière au Cameroun. Ce choix se justifie d'autant plus que ce conglomérat d'activités pèse à lui tout seul plus de moitié du PIB du pays. Leurs produits, à défaut de garantir l'approvisionnement du marché local, fournissent chaque année au Cameroun d'importantes recettes d'exportation.

BRM

Le Centre chipe au Sud-Ouest le leadership dans la production cacaoyère

Jusqu'à la campagne cacaoyère 2016-2017, la région du Sud-Ouest pesait encore plus de 40% des ventes de fèves de cacao au Cameroun, grâce à une production représentant officiellement la même proportion. Mais, la situation sécuritaire dans le principal bassin de production du cacao dans le pays s'est dégradée à partir de la fin d'année 2017. Depuis cette date, l'armée régulière affronte des militants séparatistes. Ces insurgés revendiquent l'indépendance des deux régions anglophones du Cameroun (Sud-Ouest et Nord-Ouest).

Du fait de l'abandon de plusieurs plantations par les cacaoculteurs fuyant les combats, la production cacaoyère dans la région du Sud-Ouest a diminué depuis la campagne 2017-2018. Mais cette région continue de jouer une partition importante dans la cacaoculture au Cameroun.

En effet, selon l'Office national du cacao et du café (ONCC), au cours de la campagne 2017-2018, près de 32% des achats globaux de fèves au Cameroun ont été effectués dans le Sud-Ouest. La région enregistre ainsi une baisse d'environ 8% par rapport à la campagne précédente. Ceci, contre respectivement 7% et 50,3% des achats pour les régions du Littoral et du Centre. Cette dernière région, grâce notamment à la production très prolifique du département de la Lékié, chipe ainsi au Sud-Ouest le leadership de la cacaoculture au Cameroun.

L'insécurité qui est montée d'un cran dans cette partie du Cameroun dès fin 2017 a entraîné la délocalisation des équipes de certains négociants de fèves. Il en est ainsi de Telcar Cocoa, qui assure à lui tout seul 30% des exportations de fèves camerounaises, selon les données officielles. Bras séculier de la firme américaine Cargill au Cameroun, Telcar Cocoa a dû, selon des sources internes à l'entreprise, ralentir ses activités dans la région du Sud-Ouest. Cet opérateur effectuait pourtant jusqu'à 80% de ses achats de fèves dans ce bassin de production.

La région de l'Ouest, terreau de l'aviculture

Au Cameroun, la filière avicole emploie officiellement plus de 400 000 personnes et pèse 3,3% du Produit intérieur brut (PIB) du pays. Selon le Dr Taïga, le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), sur le quinquennat 2011 - 2016, la volaille a représenté « *environ 34,38% de la quantité totale de viande produite* » au Cameroun. Officiellement, la seule région de l'Ouest du pays revendique 80% du poids de la filière avicole dans l'économie camerounaise.

À en croire les statistiques de l'Interprofession avicole du Cameroun (Ipavic), plus de 300 000 poussins d'un jour sont quotidiennement produits dans cette région, ce qui lui permet d'avoir le plus grand cheptel du pays. Le département de la Mifi, le plus grand bassin de production des poulets à l'Ouest, revendiquait à lui tout seul un cheptel de 2,8 millions de sujets avant le déclenchement de la dernière épizootie de grippe aviaire en 2016.

La ville de Bafoussam, chef-lieu de ce département de la région de l'Ouest, est le principal centre d'approvisionnement des marchés intérieur et extérieur. En effet, expliquent les éleveurs, le marché national est approvisionné à partir de cette ville. Pour la conquête du marché sous-régional (Gabon, Guinée Équatorial, Tchad et RCA principalement), la production avicole de l'Ouest-Cameroun transite généralement par Yaoundé, la capitale du pays.

Les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest cumulent 80% de la production nationale de la pomme de terre

Les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest représentent 80% de la production annuelle de la pomme de terre au Cameroun. Selon les indications fournies par le Projet centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire (GIZ-ProCisa), la 3e région productrice de cette denrée alimentaire au Cameroun est l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du pays.
Officiellement, apprend-on, la production nationale de la pomme de terre oscille entre 220 000 et 400 000 tonnes depuis 10 ans, selon la clémence du climat. Cette production est largement en dessous de la demande nationale. Elle atteint souvent un million de tonnes par an. Parmi les principales causes de ce déficit de production, indiquent les experts, l'on recense le difficile accès aux semences et l'utilisation de semences traditionnelles, dont les rendements sont très faibles. Ils oscillent encore entre sept et treize tonnes à l'hectare, alors que certaines semences améliorées atteignent déjà 20 à 40 tonnes à l'hectare, renseignent des sources autorisées.
Afin d'inverser cette tendance, le Projet centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire prévoit la mise en place de fermes pour la multiplication de semences améliorées. Objectif : satisfaire un besoin annuel en semences de pomme de terre estimé par le ministère de l'Agriculture à 2,4 millions de tonnes.

Près de 600 000 litres de miel produits dans la région camerounaise de l'Adamaoua, en 2017

Les 1212 apiculteurs recensés dans la région de l'Adamaoua, située dans la partie septentrionale du Cameroun, ont produit près de 600 000 litres de miel au cours de l'année 2017, selon les statistiques officielles révélées au cours du lancement de la saison apicole 2019.
Cette production a permis d'approvisionner principalement les marchés camerounais et nigérians. Elle devrait cependant connaître une baisse en 2018 et même en 2019. À l'origine de cette baisse projetée, confient les apiculteurs, se trouve le phénomène des prises d'otages ciblant principalement les éleveurs. Il fait son lit dans la région de l'Adamaoua depuis plusieurs mois.
« *Parmi les grands producteurs de miel dans l'Adamaoua, il y a les bergers. Partout où ils passent, ils placent des ruches et recueillent du miel. Mais, avec l'avènement des prises d'otages, la production va considérablement baisser* », explique un cadre de la délégation régionale du ministère de l'Élevage.

Au demeurant, bien que produit en abondance dans la région de l'Adamaoua, le miel provenant de cette partie du pays n'est pas aussi célèbre que le miel blanc d'Oku, localité de la région du Nord-Ouest. Réputé assez particulier, le miel d'Oku a été récemment labellisé par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi), dans le cadre de son programme sur les indications géographiques, soutenu par l'agence française de développement (AFD).

L'huile de palme et la banane dessert élisent domicile dans le Littoral et le Sud-Ouest

Les terres fertiles du département du Moungo, dans la région du Littoral du Cameroun, ont fait de cette partie du pays un véritable pôle agro-industriel. C'est en effet ici que l'on retrouve la majeure partie des bananeraies du pays. Elles sont principalement exploitées par la PHP, filiale locale de la Compagnie fruitière de Marseille et leader de la production bananière au Cameroun.
À côté des plantations de bananes qui s'étendent à perte de vue, le Moungo abrite également une dynamique industrie de l'huile de palme. À partir de ce territoire, la Socapalm, grâce à ses palmeraies et sa raffinerie, approvisionne le marché local en huile de palme. Sur ce volet, le Moungo rivalise avec le département de la Sanaga Maritime (Littoral toujours), qui abrite également des palmeraies industrielles.
Bananes et huile de palme sont également produites dans la région du Sud-Ouest. Notamment grâce à la CDC, le 2e employeur du pays après l'État. Ce numéro 2 du marché local de la banane y exploite également de vastes plantations de palmiers à huile et de caoutchouc. Située dans la même région, Pamol Plantations produit également de l'huile de palme pour le marché local.

L'Est, la région minière et forestière

Au Cameroun, la région de l'Est est avec les trois régions septentrionales (Nord, Extrême-Nord et Adamaoua) parmi les plus pauvres du pays. Mais, elle est paradoxalement la plus riche en ressources forestières et minières. Cependant, si le massif forestier de cette partie du Cameroun fait déjà le bonheur des exploitants depuis des lustres, le potentiel minier de la région, lui, est encore exploité à l'échelle artisanale, ou ne l'est pas du tout.
En effet, aux grandes scieries industrielles qui écument les localités de la région de l'Est Cameroun, et dont les produits défendent plutôt bien les couleurs camerounaises sur le marché international du bois, s'oppose une activité minière artisanale, essentiellement focalisée sur la recherche de l'or. Pourtant, dans cette partie du Cameroun, l'or fait plutôt figure de petit poucet, au regard des immenses gisements de minerais mis en évidence depuis des décennies.
L'un des gisements les plus célèbres est certainement le fer de Mbalam, situé à cheval entre l'Est-Cameroun et le Congo. Doté d'un potentiel de 35 et 40 millions de tonnes exploitables sur une période de 20 ans, il est actuellement développé par Sundance Resources. Cette junior-minière australienne peine, depuis des années, à accrocher des investisseurs pour lancer son exploitation.
La région camerounaise de l'Est c'est aussi le gisement de Nickel et de cobalt de Nkamouna, dans l'arrondissement de Lomié. La société Geovic Mining Corp y détient la toute première licence d'exploitation minière du pays, délivrée en 2003. Mais sur le terrain, c'est toujours le statu quo en termes d'exploitation. Le gisement de diamant de Mobilong, mis en évidence par la société C&K Mining, pourrait également, au cours des prochaines années, faire entrer le Cameroun dans le commerce très prestigieux du diamant. Il s'agit, pour tous, de gisements de niveau mondial, aux potentiels reconnus, dont l'exploitation pourrait bien ôter à l'Est l'étiquette de région la plus pauvre du Cameroun.

La seule région de l'Adamaoua pèse 38% de la production de la viande bovine dans le pays

Selon les statistiques de la délégation régionale de l'Élevage, des Pêches et Industries animales, 38% de la viande bovine consommée sur le territoire camerounais provient des bœufs élevés dans la région de l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du Cameroun. En plus d'être le terreau de l'élevage dans le pays, avec un cheptel officiellement estimé à plus de deux millions de têtes, cette région, selon les experts, a la particularité d'avoir des pâturages qui permettent d'élever une variété de bœufs appelés « Ghoudali », dont la viande est encore plus prisée.
Fort de ce potentiel en matière d'élevage bovin, le gouvernement camerounais vient de mettre en service dans la ville de Ngaoundéré, la capitale régionale de l'Adamaoua, un abattoir moderne d'un coût global de 5 milliards de FCFA. Dans le même temps, une mini-laiterie a été construite à Meiganga, dans la même région.
Mais, parmi les terreaux de la production de la viande bovine au Cameroun, l'on retrouve également la région du Nord-Ouest, dotée de vastes étendues de pâturages. Si les produits de cette partie du pays contribuent à alimenter le marché local, au même titre que la viande de l'Adamaoua, la production de la région de l'Extrême-Nord est davantage tournée vers l'exportation, avec le Nigeria comme principale destination.

Emmanuel Rigaux : « *Nous sommes redevenus leader sur le marché camerounais* [du ciment] *depuis le début de l'année 2019* »

De passage au Cameroun pour l'inauguration d'une nouvelle cimenterie, le 2 avril 2019, l'administrateur directeur général de Lafarge Holcim Maroc Afrique s'est entretenu avec Investir au Cameroun. Évocation des ambitions de ce consortium franco -maroco-suisse dans un pays où Cimencam, sa filiale locale, a été en situation de monopole pendant 48 ans, avant de se faire ravir la vedette, dès l'ouverture du marché, par le Nigérian Dangote.

Investir au Cameroun : Quel bilan sommaire pouvez-vous faire des activités de Lafarge Holcim Maroc Afrique sur le continent africain en 2018 ?
Emmanuel Rigaux : Nous avons connu une année 2018 difficile sur beaucoup de marchés, parce que beaucoup d'économies faisaient face à des plans d'ajustement structurel. Tout cela a eu un impact sur le secteur de la construction. En plus de cela, les économies des pays d'Afrique centrale ont été impactées par la baisse des cours du pétrole. Mais, ce que nous observons depuis le début de l'année 2019, c'est un rebond très prononcé, qui nous permet d'être très optimiste sur les deux années qui viennent.

IC : Au Cameroun, par exemple, une rude concurrence s'est installée, mais les prix du ciment n'ont pas beaucoup baissé. Est-ce qu'il y aurait eu une attente entre producteurs pour maintenir les prix à un certain niveau, comme certains tendent à le penser ?
ER : D'abord, le fait qu'il y ait concurrence est quelque chose de normal et qui existe maintenant sur tous les marchés (en Afrique, en Europe...). Ensuite, comme vous pouvez l'imaginer, nous n'avons pas le droit et ne souhaitons pas nous entendre avec nos concurrents. Nous nous battons avec eux de manière loyale. D'ailleurs, vous pouvez le voir au Cameroun. Le fait que les différents producteurs sont engagés dans une lutte est assez visible. Ce qui est nouveau, c'est qu'alors que Cimencam (filiale locale de Lafarge Holcim Maroc Afrique, NDLR) avait perdu du terrain au cours des dernières années, nous sommes désormais en pleine reconquête. Cela vaut pour les autres pays d'Afrique francophone dans lesquels nous sommes présents. L'ouverture d'une nouvelle usine à côté de la capitale politique du Cameroun (début avril 2019, NDLR) est un témoignage de cette volonté de reconquête et d'expansion vers d'autres marchés dans les différentes sous-régions.

IC : Concrètement, que va apporter la nouvelle usine de Nomayos (dans la banlieue de Yaoundé) au groupe Lafarge Holcim Maroc Afrique au Cameroun ?
ER : Cette usine apporte beaucoup par sa position géographique, puisqu'elle est située à proximité d'un important centre économique. En plus, elle va nous permettre de produire de nouveaux types de ciments. Elle est dotée d'une technologie très moderne et de dernier cri. Nous y avons mis les moyens, afin d'avoir l'une des usines les plus modernes du groupe. Nous allons profiter des possibilités que nous offre cette usine, pour avoir des ciments extrêmement résistants. Les premières productions du mois de mars 2019 ont donné de très bons résultats.

IC : Avec la conjoncture actuelle dans le pays, le Camerounais moyen peut – il s'attendre à une baisse des prix du ciment dans les jours à venir ?
ER : Si on prend l'exemple d'un client qui produit des parpaings, le prix facial du sac de ciment est important. Mais, ce qui est encore plus important pour lui c'est le nombre de parpaings qu'il peut produire avec son sac de ciment, d'une part, et la qualité de la production, d'autre part. Aujourd'hui,

« Tout ce que nous pouvons dire c'est que d'après nos estimations, nous sommes redevenus leader sur le marché camerounais depuis le début de l'année 2019, en termes de parts de marché. »

le marché de la construction au Cameroun se transforme et devient de plus en plus sophistiqué. On sort progressivement d'une économie de la construction dans laquelle l'on avait des standards artisanaux à un secteur qui devient de plus en plus industrialisé et de plus en plus exigeant en matière de qualité.
Donc, l'équation économique pour notre client n'est pas seulement le prix du sac. Maintenant, nous voyons le prix potentiellement baisser. Si vous faites une comparaison des prix actuels par rapport au taux d'inflation, vous verrez que les prix baissent. Ceci dans un contexte dans lequel les coûts de nos facteurs augmentent sans cesse. Par exemple, le clinker qui est un élément clé dans la production du ciment augmente, ainsi que nos coûts portuaires. C'est un défi pour nous, mais ce que nous voulons, c'est créer de la valeur pour nos clients.

IC : Le prix du ciment est homologué au Cameroun et vous soutenez que vos coûts de facteurs augmentent sans cesse. Êtes – vous encore dans vos marges ? Envisagez – vous, par exemple, de suggérer une hausse des prix du ciment au gouvernement ?
ER : Nous n'en sommes pas encore là. Nous avons une situation assez particulière au Cameroun, parce que l'État est actionnaire de Cimencam à travers la Société nationale d'investissements (SNI). Donc, nous nous considérons vraiment comme une entreprise camerounaise. Nous

« Nous nous considérons vraiment comme une entreprise camerounaise. »

sommes le seul acteur de notre industrie à pouvoir le dire. Nous avons des capitaux camerounais et payons des dividendes à l'État. De ce fait, nous avons un volet sociétal très particulier. Nous ne sommes pas du tout dans une situation de confrontation avec le gouvernement.
Nous sommes parfaitement conscients de l'impact du prix sur le consommateur. C'est un élément important dans le panier de la ménagère. Mais, nous n'avons pas pour le moment de discussions particulières à propos d'une augmentation du prix du sac. Ce sur quoi nous travaillons d'arrache-pied, c'est la réduction de notre base des coûts qui est très importante. Par exemple, dans une usine comme celle de Nomayos, 50 % des coûts provient des sous matières comme le clinker importé et les différents minéraux rentrant dans la fabrication du ciment.

IC : Dans ce contexte, vous imaginez-vous en train de vous lancer dans l'exploitation du gisement de calcaire mis en évidence depuis des années dans la localité de Mintom ?
ER : Nous avons déjà une usine de production de clinker au Cameroun, qui est à Figuil. De ce point de vue, nous sommes le seul producteur de clinker. Mais, cette usine n'a malheureusement pas la capacité d'approvisionner suffisamment les stations de broyage de Douala-Bonabéri et de Yaoundé. Mais, sur le très long terme, nous allons vers une situation où le clinker sera produit localement. C'est la raison pour laquelle nous sommes très optimistes sur l'avenir de Cimencam. Nous sommes le seul cimentier à avoir de grandes réserves de calcaire et à avoir une position de producteur de clinker.

IC : Vous parlez de l'usine de Figuil, dans la partie septentrionale du Cameroun. Quels sont vos investissements récents dans cette usine et qu'est-ce qui est prévu pour les mois et années à venir ?
ER : Figuil c'est vraiment l'avenir de Cimencam. Nous travaillons actuellement sur différents projets. Nous sommes déjà en train de réaliser une première augmentation des capacités à Figuil, à hauteur d'un quart de la capacité actuelle. Maintenant que l'usine de Nomayos est faite, nous nous occuperons de Figuil. Chaque chose en son temps.

IC : Vous avez indiqué que le premier trimestre 2019 chez Cimencam a été extraordinaire. Est-ce qu'on peut avoir des détails chiffrés ?
ER : Non ! Simplement parce qu'on réserve la revue des comptes au Conseil d'administration. Il ne serait pas correct de notre part de vous donner des chiffres avant de les avoir partagés avec les administrateurs. Ce que nous pouvons vous dire c'est que le dynamisme commercial est de retour. Nous atteignons des moyennes quotidiennes que Cimencam n'avait plus atteintes depuis très longtemps.

IC : Avec l'usine de Nomayos, votre capacité de production au Cameroun passe à 2,1 millions de tonnes. À proximité de Nomayos, votre concurrent, Dangote, envisage de dupliquer son usine de Douala pour porter sa capacité globale à 3 millions de tonnes. Quelles sont vos projections en termes de capacités de production dans vos différentes usines au Cameroun ?
ER : D'abord, nous vous invitons à faire la différence entre les annonces et les réalisations. Attendez de voir avant de nous comparer à la future capacité de notre principal concurrent. Ce qui est important, c'est qu'aujourd'hui sur le marché du Cameroun, nous sommes redevenus leader en termes de production et de couverture. Nous sommes leader parce que nous lançons des types de ciments qui n'existent pas chez nos concurrents. C'est le cas du ciment blanc que nous produisons à Nomayos. Nous voulons devenir un acteur plus complet.

IC : Vous avez investi plus de 41 millions d'euros à Nomayos. Combien allez-vous injecter à Figuil pour augmenter ses capacités et combien comptez-vous investir de manière globale au Cameroun ?
ER : Nous travaillons encore sur les études. Donc, il est prématuré d'en parler. Une des questions fondamentales sur Figuil c'est la question énergétique. Selon que nous réussirons à réaliser notre propre power plant, le montant de l'investissement va beaucoup varier. Mais, nous avons plusieurs scénarios.

IC : Quelles sont vos parts de marché au Cameroun de nos jours ? Et quels sont vos objectifs sur le court, moyen et long terme ?
ER : Le droit de la concurrence ne nous permet pas de dire quelles sont nos parts de marché. Tout ce que nous pouvons dire c'est que d'après nos estimations, nous sommes redevenus leader sur le marché camerounais depuis le début de l'année 2019, en termes de parts de marché.

Entretien avec
Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Cinq ans après le lancement de l'assurance volontaire, la CNPS compte déjà près de 135 000 assurés

Au cours de l'année 2018, la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), l'organisme public en charge de la sécurité sociale au Cameroun a enregistré 16 216 nouveaux assurés volontaires dans son portefeuille, révèle le directeur général de cette entreprise, Alain Olivier Noël Mekulu Mvondo Akam.
Ces nouveaux venus portent ainsi à 134 883 le nombre d'assurés volontaires enregistrés par la CNPS, depuis l'instauration en août 2014, de l'assurance volontaire dans le pays. Cette mesure, qui vise à élargir le spectre de la sécurité sociale au Cameroun, est officiellement implémentée par la CNPS depuis le 1er décembre 2014.
Pour rappel, l'assurance volontaire concerne les « *personnes dotées de capacités contributives, mais qui ne sont pas soumises à un assujettissement obligatoire contre les risques de vieillesse, invalidité et décès ; les travailleurs qui ne remplissent pas les conditions d'affiliation au régime général, au régime des personnels de l'État, ou à un quelconque régime*

spécial de sécurité sociale ; les anciens assurés sociaux qui cessent de remplir les conditions d'assujettissement au régime général ».

La Francophonie veut s'impliquer de « *manière utile* » dans la résolution des crises sécuritaires au Cameroun

La Rwandaise Louise Mushikiwabo, secrétaire général (SG) de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été reçue le 24 mai à Yaoundé, la capitale du Cameroun, par le chef de l'État Paul Biya.
La présidence de la République rapporte que la SG de l'OIF est venue, entre autres, s'enquérir de la situation politique et sécuritaire du pays, notamment de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et de la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. « *J'ai beaucoup appris, j'ai eu beaucoup d'informations* », a déclaré Louise Mushikiwabo.
En tant que ressortissante de la sous-région et s'appuyant sur son expérience d'ancienne ministre des Affaires étrangères du Rwanda, la SG de l'OIF a rappelé que le Cameroun est « *pays-socle* » pour l'Afrique centrale qui a besoin de paix et de stabilité. C'est pourquoi elle a promis que l'État du Cameroun peut compter sur le soutien de la Francophonie.
Louise Mushikiwabo a signifié au chef de l'État camerounais que la Francophonie veut accompagner le pays et s'impliquer « *de manière utile* » dans la recherche de solutions aux défis actuels.
Le Cameroun vit une crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis trois ans avec des velléités sécessionnistes. Après vingt mois d'affrontements, indique International Crisis Group, l'on dénombre 1850 morts, 530 000 déplacés internes et 35 000 réfugiés camerounais au Nigéria voisin.
Dans l'Extrême-Nord, le groupe terroriste Boko Haram continue de perpétrer des attaques contre les militaires et les civils, mais l'ampleur des incidents est depuis peu limitée.
À l'Est, le grand nombre de réfugiés est à l'origine d'une situation d'instabilité.
Selon le HCR, le Cameroun abrite actuellement et généreusement près de 350 000 réfugiés venus de la République centrafricaine et du Nigeria, avec déjà environ 10 000 nouvelles arrivées depuis le début de l'année 2019.

Un policier, trafiquant de peaux d'animaux, interpellé dans la capitale camerounaise

Le 19 mai 2019, des éléments de la police camerounaise ont interpellé dans le centre-ville de Yaoundé, la capitale du pays, un trafiquant de peaux d'animaux. Au moment de son interpellation, le trafiquant, un agent de police en service dans la région du Nord, était en possession des peaux de panthère et de lion, révèle l'hebdomadaire régional L'œil du Sahel. Selon cette publication, les peaux d'animaux, retrouvées sur cet agent de police, proviennent du parc de Bouba Ndjidda, dans la région du Nord. En effet, ce parc fait généralement l'objet d'assauts de braconniers, venus aussi bien du Cameroun que des pays voisins.

Cette activité de braconnage concourt à diminuer le nombre d'espèces rares dans le parc de Bouba Ndjidda. Elle permet aussi d'alimenter des réseaux de trafiquants de peaux d'animaux qui s'étendent jusqu'à dans la partie méridionale du Cameroun.

Avec ses 2278,8 milliards de FCFA, le secteur tertiaire a continué de porter la croissance du Cameroun au 4e trimestre 2018

D'après les données que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS), le Cameroun a connu une croissance du PIB de 4,5% au quatrième trimestre de 2018. Ceci grâce principalement au secteur tertiaire qui a continué de porter la croissance (2,0 points), malgré le ralentissement observé, avec un taux de 3,6% en glissement annuel après les 5,1% enregistrés à la même période en 2017.

Le tertiaire a ainsi généré 2278,8 milliards de FCFA contre 1030,2 milliards pour le secondaire et 577,7 milliards pour le primaire. Selon l'INS, la bonne tenue du secteur tertiaire au 4e trimestre de 2018 est principalement imputable aux activités de commerce, des services financiers et des transports. Les activités de commerce et réparation affichent une contribution de 0,9 point à la croissance, impulsées par la forte demande pour les fêtes de fin d'année. Les activités financières enregistrent une contribution de 0,3 point, en liaison avec l'accroissement des crédits à l'économie, en particulier au secteur privé. Les activités de transport, entreposage et communication se sont également bien comportées avec une contribution de 0,2 point à la croissance.

Cependant, indique l'INS, les autres activités du secteur tertiaire, en particulier les activités de l'information et télécommunication (2,7% au 4e trimestre 2018 contre 4,2% au 3e trimestre 2018), d'hébergement et restauration (presque statique à 3,7% au 4e trimestre 2018), les services non marchands des administrations publiques (3,4% au 4e trimestre 2018 contre 5,1% au 3etrimestre 2018) ont tout de même enregistré des ralentissements dans leur rythme de croissance.

Le Cameroun demande le soutien de la Banque mondiale et la BAD pour résoudre ses problèmes d'endettement

Les représentants de quatre pays africains, dont le Cameroun, ont appelé, le 17 mai à Abidjan en Côte d'Ivoire, à une approche équilibrée sur la difficulté croissante qu'ils éprouvent à s'acquitter de leurs dettes. C'était lors d'une consultation organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale.
Les représentants de la Zambie et du Sénégal ont indiqué prendre des mesures pour s'attaquer à leur endettement. Le Camerounais Richard Evina Obam, directeur général de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), a, pour sa part, appuyé l'appel en faveur de sources de financement plus larges, dont celles provenant du monde islamique.
En l'espace de sept ans, a indiqué Evina Obam, le profil de la dette publique dans la plupart des pays africains à faibles revenus et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure s'est considérablement dégradé. Bien plus, le nombre de pays confrontés à de graves défis d'endettement a doublé. Le ministre des Finances de la Côte d'Ivoire, Adama Koné, a aussi lancé un appel en faveur d'un relèvement des « *sources de financement novatrices et stratégiques* ». Il a souhaité que « *des obligations libellées en FCFA soient disponibles sur les marchés* ».
En guise de réponse, Akihiko Nishio, le vice-président de la Banque mondiale pour le financement du développement, a indiqué que « *l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et le Fonds africain de développement (FAD) œuvrent en faveur d'une mission commune visant à mieux s'attaquer aux vulnérabilités de la dette dans les pays de l'IDA et du FAD* ».
Le vice-président principal de la Banque africaine de développement, Charles Boamah, a déclaré, quant à lui, que la gestion de la dette doit tenir compte des besoins en matière d'investissement et de développement. Pour atteindre ses objectifs de développement durable (santé, éducation et infrastructures), le continent a besoin de 500 milliards de dollars américains.

Réouverture officielle de la frontière Cameroun-Nigeria dans la ville d'Amchidé, pôle commercial paralysé depuis 5 ans par Boko Haram

Les activités commerciales dans la localité d'Amchidé, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, vont pouvoir à nouveau s'intensifier. Et pour cause, la frontière Cameroun-Nigeria à partir de cette localité, véritable plaque tournante des échanges commerciaux entre les deux pays, a été officiellement rouverte le 15 mai 2019.
Celle-ci était fermée depuis 5 ans, à cause de l'insécurité créée par Boko Haram. Par des incursions répétées, cette secte islamiste nigériane a d'ailleurs contribué à détruire le tissu économique de la ville d'Amchidé.
La localité avait même été désertée par les douaniers, qui y collectaient pourtant d'importantes recettes.
La remise en selle de la ville d'Amchidé, selon les autorités locales, est la preuve de l'essoufflement de Boko Haram. Acculés par l'armée camerounaise, les membres de cette secte sont quasiment en déroute, mais continuent cependant de conduire quelques attaques isolées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.
C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la relance des activités dans la ville d'Amchidé, les forces de défense prévoient des escortes pour convoyer les marchandises le long du corridor rouvert le 15 mai 2019.

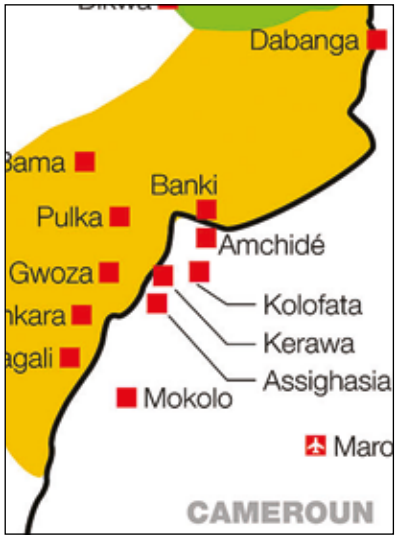

Le Cameroun pourrait perdre 10 milliards de FCFA par an sur ses exportations vers le Royaume-Uni, en l'absence d'un accord après le Brexit (Cnuced)

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) vient de rendre public un rapport sur les implications du Brexit dans les pays en voie de développement. Selon la Cnuced, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), espace communautaire lié au Cameroun par un Accord de partenariat économique (APE), va entraîner une baisse globale des exportations camerounaises vers le Royaume Uni de 28%. Ce qui correspond à une perte sèche de 17,1 millions de dollars US chaque année, soit 9,9 milliards de FCFA.

Ces pertes de recettes d'exportation résulteront, souligne la Cnuced, d'une baisse de 5% de la marge préférentielle accordée aux exportateurs camerounais avant le Brexit. Les principaux produits concernés par ces pertes de recettes à l'export sont la banane et le bois.

Selon une étude réalisée par le cabinet BKP Economic Advisors, la banane camerounaise devrait payer le plus lourd tribut du Brexit. Les pertes dans cette filière, dont 13% des exportations sont faites en direction du Royaume-Uni, sont estimées à près de 7 milliards de FCFA par an, apprend-on.

Cependant, afin d'éviter un tel scénario, les gouvernements camerounais et britannique sont entrés en négociation depuis le 29 août 2018. Ceci dans l'optique de réduire les effets néfastes du Brexit dans les deux pays. Selon le chronogramme des négociations, un accord commercial définitif entre les parties est attendu au cours de l'année 2021.

Pour rappel, c'est le 27 mars 2017, au sortir d'un référendum, que le peuple britannique a décidé de quitter l'Union européenne. Cette décision induit d'office le retrait du Royaume-Uni des APE, accords commerciaux qui, en attendant la fin du processus du Brexit, gouvernent jusqu'ici les échanges entre le Cameroun et le Royaume-Uni.

FINANCE

Le ministre des Finances ordonne la suspension de la TVA sur les produits d'assurance Vie au Cameroun

Dans une correspondance adressée au directeur général des Impôts, Modeste Mopa, le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, ordonne la suspension des « mesures de redressement fiscal engagées » sur les compagnies d'assurance Vie. En clair, Louis Paul Motazé prescrit l'arrêt de toutes les mesures de rétorsion initiées par le fisc, contre les assureurs n'ayant pas respecté la nouvelle disposition de la loi de finances 2019, instituant la TVA (19,25%) sur les produits d'assurance Vie.
« *Dans la mesure où une application inappropriée de la loi fiscale pourrait avoir des conséquences irréversibles induisant la question de la survie des sociétés d'assurance concernées, je vous invite à surseoir à l'exécution des mesures de redressement fiscal engagées sur ces entreprises, en attendant l'aboutissement de la concertation* » avec les assureurs, écrit Louis Paul Motazé. En effet, apprend-on, les assureurs protestent vivement contre la disposition de la loi de finances sus-mentionnée, souligne le ministre des Finances.
Seulement, des voix s'élèvent pour questionner la légalité d'une telle décision. En effet, des experts du droit administratif se posent la question de savoir si un membre du gouvernement peut suspendre l'application d'une disposition contenue dans la

loi de finances votée par le Parlement et promulguée par le chef de l'État.
Au demeurant, ce n'est pas la première fois que les dispositions d'une loi de Finances sont réajustées par le ministère des Finances. En témoigne l'amnistie fiscale accordée en 2016 et 2017 aux contribuables assujettis au payement de la taxe foncière, alors que le paiement de cet impôt était prescrit dans la loi de finances.

Avec ses 2,15 milliards $, le Cameroun est n° 1 de transferts de fonds intra-africains en 2018 devant la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, le Ghana et le Nigeria

Le Groupe Ecobank vient de publier son rapport financier qui contient des données sur la place de l'Afrique dans les flux financiers mondiaux au cours de l'année 2018.
L'on apprend de ce rapport que les transferts de fonds intra-africains représentent 20% [12,8 milliards de dollars US, soit 7491,9 milliards de FCFA] des flux financiers mondiaux au cours de la période sous revue.
Le classement réalisé dans ledit rapport établit que, le Cameroun avec 2,15 milliards de dollars [1258,4 milliards de FCFA] est le premier pays africain d'envoi d'argent vers les autres pays africains.
Le Cameroun devance la Côte d'Ivoire [1,66 milliard de dollars, soit 971,6 milliards de FCFA], l'Afrique du Sud (1,06 milliard de dollars, soit 620,4 milliards de FCFA, le Ghana [1 milliard de dollars, soit 585,3 milliards de FCFA] et le Nigeria [0,9 milliard de dollars, soit 526,7 milliards de FCFA].
A contrario, le Cameroun n'apparaît pas dans le classement des pays africains qui reçoivent des transferts des fonds de l'étranger. Le top dix est composé du Nigeria [20,66 milliards $], l'Égypte [19,71 milliards $], la Tunisie [2,35 milliards $], l'Algérie [2 milliards $], le Ghana [2 milliards $ également], le Sénégal [1,61 milliard $], le Kenya [1,56 milliard $], l'Ouganda [1,07 milliard $], le Mali [0,89 milliard $] et l'Afrique du Sud [0,87 milliard $].

AGRICULTURE

Nouvelle décote du prix maximum du cacao dans les bassins de production du Cameroun

Au cours de la semaine débutée le 27 mai 2019, les prix maxima du kilogramme de fèves de cacao dans les bassins de production du Cameroun ont de nouveau connu une légère baisse, selon les données compilées par le Système d'information des filières (SIF).

En effet, alors que le kilogramme de fèves était encore vendu au prix maximum de 1080 FCFA la semaine dernière, il a fléchi de 20 FCFA depuis en début de semaine, pour se situer à 1060 FCFA. C'est le prix maximum le plus bas depuis un mois, période au cours de laquelle le kilogramme de fèves avait atteint la barre de 1200 FCFA.

Cette baisse progressive des prix des fèves dans le pays peut s'expliquer par les difficultés d'accès aux bassins de production, en raison du mauvais état des routes consécutif à la persistance des pluies.

Au Cameroun, les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest cumulent 80% de la production nationale de la pomme de terre

Selon les données fournies par le Projet centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire (GIZ-Procisa), les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest réunissent 80 % de la production annuelle de la pomme de terre au Cameroun. La 3e région productrice de cette denrée alimentaire au Cameroun est l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du pays. Officiellement, la production nationale de la pomme de terre oscille entre 220 000 et 400 000 tonnes depuis 10 ans, selon la clémence du climat. Elle est largement en dessous de la demande nationale, qui atteint souvent un million de tonnes par an. Les principales causes du déficit observé, indiquent les experts, sont : le difficile accès aux semences et l'utilisation de semences traditionnelles. Leurs rendements sont très faibles (7 à 13 tonnes à l'hectare) alors que certaines semences améliorées atteignent 20 à 40 tonnes à l'hectare.

Afin d'inverser cette tendance, le Projet centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire prévoit la mise en place de fermes pour la multiplication de semences améliorées. L'objectif de ces fermes est de satisfaire un besoin annuel de semences de pomme de terre, estimé à 2,4 millions de tonnes par le ministère de l'Agriculture.

Le groupe Barry Callebaut projette d'augmenter la production et la transformation du cacao au Cameroun

Antoine de Saint-Affrique, le PDG du groupe Barry Callebaut, leader mondial en matière de transformation de cacao, rencontre les autorités gouvernementales du Cameroun depuis quelques jours.
Après une audience avec le chef de l'État, le 22 mai, le PDG Barry Callebaut, propriétaire de la filiale camerounaise Société industrielle des cacaos (Sic Cacaos), a rencontré le lendemain, avec le ministre en charge de l'Économie. Au centre des échanges entre Alamine Ousmane Mey et Antoine de Saint-Affrique la filière cacao. « Vous savez que Sic Cacao transforme depuis 70 ans au Cameroun. Nous avons échangé sur comment continuer à augmenter à la fois la qualité et la quantité. De telle façon que la filière, d'un bout à l'autre, soit prospère et continue d'être une opportunité pour le Cameroun », déclare le PDG au sortir de la rencontre
Sans être plus disert, le ministre de l'Économie, indique juste que, la collaboration entre le Cameroun et le groupe Barry Callebaut vise à créer davantage de la valeur ajoutée et permettre au pays de redresser sa balance commerciale par la mise en quantité sur le marché des produits de qualité. Ceci à un prix qui permet de répondre aux attentes des agriculteurs camerounais.
Selon les dernières informations disponibles, Sic Cacaos a broyé un volume de fèves de près de 53 000 tonnes au cours de la campagne 2017-2018.

Les pisciculteurs camerounais peaufinent une stratégie pour booster l'aquaculture dans le pays

Les 14 et 15 mai 2019, les pisciculteurs ont tenu, sous l'encadrement du ministère camerounais de l'Élevage, une concertation visant à formuler une stratégie pour augmenter la production aquacole dans le pays, apprend-on officiellement.
Pour l'heure, le Cameroun affiche une production aquacole annuelle d'environ 15 000 tonnes, sur une production nationale de poissons estimée à 230 000 tonnes. Il est donc question d'actionner le levier de l'aquaculture, afin de limiter les importations massives, qui ont par exemple englouti 114 milliards de FCFA en 2017.
Sur le moyen terme, souffle une source autorisée au ministère de l'Élevage, le gouvernement camerounais ambitionne de porter sa production aquacole à 100 000 tonnes.

La Sodecoton atteint le chiffre record de 309 000 tonnes de coton lors de la campagne 2018-2019

La Société de développement du coton (Sodecoton) annonce que sa production de coton a atteint le chiffre record de 309 000 tonnes de coton lors de la campagne 2018-2019. « *Le Sodecoton a bénéficié de l'action remarquable de nos forces de défense dans la lutte contre Boko Haram à l'Extrême-Nord, qui a permis le retour des producteurs dans bien de zones de culture désertée et l'augmentation du coton graine récolté* », se félicite le top management de l'entreprise. À en croire la Sodecoton, sans le retour de ce climat de sécurité, le record de 309 000 tonnes de coton n'aurait certainement pu être atteint.

Le géant agro-industriel de la partie septentrionale du Cameroun, qui encadre plus de 250 000 producteurs dans le pays, vient ainsi de se surpasser. Les années antérieures, à peine 250 000 tonnes de coton étaient récoltés. Cette entreprise voit également les effets positifs de son plan de relance, implémenté depuis quelques années.

En effet, l'agroindustriel a entrepris la rénovation du matériel roulant qui permet d'évacuer à temps la production des champs vers les usines (évitant ainsi la mouille du coton), puis la réhabilitation des équipements de production qui a permis aux machines de tourner à 90% de leurs capacités (contre environ 50% auparavant).

ENERGIE

Le gouvernement annonce la mise sous tension du barrage de Mekin (15 MW) dans le Sud-Cameroun

Le ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee), Gaston Eloundou Essomba, procède ce 24 mai, à la mise sous tension de la centrale hydroélectrique de Mekin. C'est dans le département du Dja et Lobo, région du Sud-Cameroun.
L'aménagement hydroélectrique de Mekin comprend une centrale hydroélectrique d'une puissance installée de 15 MW, associée à une ligne d'évacuation d'énergie de 110 kilovolts et d'un poste de transformation de 110/30 kilovolts à Ndjom-Yekombo. « *Cette mise sous tension vient renforcer la sécurité de l'approvisionnement et la qualité de l'énergie électrique dans les villes et localités avoisinantes de ladite centrale* », se félicite le Minee.
La réception définitive du barrage de Mekin est prévue pour le 15 janvier 2020. La réception provisoire de cette infrastructure s'est déroulée les 21 et 22 janvier 2019. Mais ce barrage, d'un coût initial de 25 milliards de FCFA, a connu de nombreux défis. Et pour cause, c'est depuis 2015 que la société Hydro Mekin, en charge de l'exploitation du barrage hyponyme, annonce en vain la mise en marche de cet ouvrage hydroélectrique.
En février 2018, après un autre rendez-vous manqué, une tentative de marche probatoire en îlotage de la centrale de Mekin s'est déroulée du 17 au 25 avril 2018 sans succès.

Le Cameroun produit 693 830,42 m^3 de gaz naturel liquéfié au premier trimestre 2019

Au terme du premier trimestre 2019, la Société nationale des hydrocarbures (SNH) informe que le Cameroun a produit 693 830,42 m^3 de gaz naturel liquéfié (GNL).
Cette production du GNL est rendue possible grâce à son usine flottante (en anglais, Floating Liquefied Natural Gas-FLNG) en phase d'exploitation commerciale à Bipaga, au large de Kribi, dans le sud du Cameroun. Jusqu'ici, 100% du GNL camerounais va vers l'Asie (Chine et Taïwan). Ce continent représente à lui seul 73% du marché mondial du GNL. Et, selon la SNH, sa demande devrait continuer à progresser en raison de la croissance économique et démographique ainsi que du basculement du charbon vers le gaz pour la production d'électricité.
Le GNL est exporté du Cameroun depuis 2018 grâce à la mise en exploitation du FLNG. Cette usine flottante a une capacité de production de 1,2 million de tonnes par an, 30 000 tonnes de gaz domestique chaque année et 5000 barils de condensat par jour. A travers ce projet, le Cameroun a rejoint l'Algérie, le Nigeria, l'Angola, la Guinée Équatoriale et l'Égypte dans le rang des exportateurs africains de GNL.

La construction d'une centrale solaire de 20 MW annoncée dans le Nord du Cameroun, pour pallier le déficit de production du barrage de Lagdo

Le gouvernement va bientôt lancer des études en vue de la construction d'une centrale solaire de 20 MW dans la région du Nord. L'annonce a été faite le 6 mai 2019 à Garoua, par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba (photo). Cette nouvelle infrastructure, a souligné ce membre du gouvernement, vise à réduire la pression sur le barrage hydroélectrique de Lagdo dont la réhabilitation reste attendue. Vieux de près de 40 ans, cet ouvrage ne produit désormais que 50% de ses capacités originelles (72 MW), à cause d'un déficit de retenue d'un milliard de mètres cubes d'eau, apprend-on.

La réhabilitation de ce barrage, le seul à partir duquel est approvisionnée toute la partie septentrionale du Cameroun, nécessite une enveloppe de 100 milliards de FCFA. Selon le ministre de l'Eau et de l'Énergie, les travaux démarreront sous peu.

Le pétrolier camerounais Tradex affiche un résultat de 10,3 milliards de FCFA en 2018

Tradex, société camerounaise spécialisée dans la commercialisation des produits pétroliers, vient de publier ses chiffres pour l'exercice 2018. Ainsi au cours de l'exercice sous revue, Tradex, fondée en 1999 par la Société nationale des hydrocarbures (SNH), déclare avoir écoulé 597 158 m3 de carburants. La quantité de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ou gaz domestique vendue par l'entreprise est de 97 952 tonnes. Celle des lubrifiants est 1100 tonnes au cours de la période sous revue. Ces quantités de produits pétroliers ont permis à Tradex d'afficher un résultat de 10,3 milliards de FCFA pour un chiffre d'affaires de 291 milliards de FCFA. Quand on compare les performances de Tradex à celles des années antérieures, l'on note une tendance haussière en 2018. Les chiffres de l'exercice 2016 (données disponibles) montrent que la société a réalisé un chiffre d'affaires de 231 milliards de FCFA, pour un résultat de 9 milliards de FCFA. Dans son réseau de distribution industrielle, Tradex a écoulé, toujours en 2016, 145 000 m3de carburants, 626 tonnes de lubrifiants, 4994 tonnes métriques (TM) de gaz.

BTP

Le ministre des Travaux publics explique les causes du renchérissement des coûts des travaux routiers au Cameroun

Au cours du conseil de cabinet présidé le 23 mai, à Yaoundé, par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, le ministre des Travaux publics (Mintp), Emmanuel Nganou Djoumessi, a présenté un exposé sur le renchérissement du coût des infrastructures routières au Cameroun.
Selon Nganou Djoumessi, l'inflation du coût des routes est principalement due aux insuffisances observées dans la réalisation des études techniques et géotechniques. À cela s'ajoutent les contraintes inhérentes à la fiscalité, aux indemnisations et déplacements des réseaux, les incertitudes dans les délais de paiement des entreprises, le recours ou non à la concurrence dans l'attribution des marchés ainsi que l'évolution des prix des principaux intrants tels que le ciment, le fer, le bitume et les granulats.
À en croire le Mintp, la stratégie à l'œuvre pour réduire les coûts des travaux de construction des infrastructures routières porte notamment sur l'adoption d'une nouvelle approche de fixation des prix unitaires fondée sur des sous détails élaborés et non sur des prix moyens pratiqués, la réalisation de la commande publique sur la base des études techniques rigoureuses et conformes aux critères de maturation des projets d'investissement.
Emmanuel Nganou Djoumessi évoque également le redimensionnement des routes pour diminuer les coûts de terrassement et des chaussées, la promotion des contrats de partenariats public-privé dans la construction, l'exploitation et la maintenance des infrastructures routières et la maîtrise de la fiscalité liée à la construction routière et des coûts des intrants.
Pour le ministre des Travaux publics, la mise en œuvre d'une industrie routière inclusive fondée sur la promotion de quelques champions nationaux, la pratique des études et travaux en régie, la mise à niveau des PME catégorisées devrait contribuer à augmenter le linéaire des routes bitumées à un coût relativement bas.

Selon la Banque mondiale, les coûts des projets routiers camerounais sont deux à six fois supérieurs à ceux de projets similaires dans des pays ayant des niveaux de développement équivalents. À preuve, indique cette institution, l'autoroute Yaoundé-Douala atteindra un coût de 11 millions USD par kilomètre (par rapport à 3,5 millions USD en Côte d'Ivoire et 3 millions USD au Maroc), tandis que l'autoroute Yaoundé-Nsimalen coûte 6,12 millions USD par kilomètre.

TRANSPORTS

Louis Georges Njipendi Kouotou, ex-PCA de Camair-Co, remplace Ernest Dikoum au poste de DG de la compagnie aérienne du Cameroun

Cameroon Airlines Corp (Camair-Co) vient d'enregistrer son sixième directeur général (DG) ce 27 mai 2019, en l'espace de huit ans d'existence. Par décret présidentiel, Paul Biya a nommé ce jour, Louis Georges Njipendi Kouotou, ex-président du conseil d'administration (PCA) de Camair-Co, au poste de DG de la compagnie aérienne nationale.
Njipendi Kouotou remplace Ernest Dikoum au terme d'un conseil d'administration tenu à Yaoundé. Le ministre des Transports, Jean Ernest Ngalle Massena Bibehe, devient PCA de Camair-Co.
M. Dikoum, ancien directeur régional de la compagnie Emirates pour le Sénégal et la Guinée, avait été désigné comme nouveau directeur général de la compagnie aérienne nationale du Cameroun, le 22 août 2016. Il aura donc occupé ce poste pour une période d'à peine trois ans.
Louis Georges Njipendi Kouotou, administrateur civil de formation, est arrivé à la Camair-Co au terme d'un conseil d'administration extraordinaire tenu le 24 avril 2017. Il avait remplacé Mefiro Oumarou, ministre délégué auprès du ministre des Transports. Deux ans plus tard, Njipendi Kouotou devient DG de la compagnie.
Camair-Co est presque toujours déficitaire depuis son lancement en 2011. La compagnie a bénéficié d'un plan de redressement proposé en 2016 par le cabinet américain Boeing Consulting. Ce plan prévoit, entre autres, l'apurement d'une dette de 35 milliards FCFA, l'injection de 60 milliards FCFA, le redimensionnement du réseau à près de 23 destinations, la modernisation de la flotte avec le passage à douze aéronefs et la mise en place d'un plateau technique pour la maintenance des avions sur place.
Mais la mise en œuvre du plan de relance proposé par Boeing rencontre des défis du fait de moyens financiers. Les employés de Camair-Co accusent plusieurs mois d'arriérés de salaire. Deux avions sur six sont cloués au sol faute d'argent pour la maintenance. Le fleuron de l'aviation camerounaise se retrouve en insolvabilité auprès des agences nationales de l'aviation civile, des compagnies d'assistance en escale et fournisseurs divers. Le transporteur aérien n'assure plus ses vols régionaux.

INDUSTRIE

Le Cameroun interdit l'utilisation de cinq substances chimiques dans la fabrication des produits textiles

Gabriel Dodo Ndocke, le ministre des Mines et du Développement technologique (Minmidt) vient de rendre publique une décision portant interdiction, de cinq produits utilisés dans la fabrication du textile. Ces produits auraient un double impact sur la santé des consommateurs et l'environnement.
Dans la liste des produits désormais proscrits au Cameroun, l'on retrouve les substances suivantes : colorants azoïques (utilisés en teinturerie), Formaldéhyde (gaz incolore), Alkyl phénol (ethoxylate de nonylphénol, nonylphénol), phtalatates (substances principalement utilisées dans les plastiques), et métaux lourds (plomb). « *La distribution des produits non conformes* […] *est par conséquent interdite sur toute l'étendue du territoire nationale, sous peine des sanctions prévues par la réglementation en vigueur* », menace M. Dodo Ndocke.
Le Minmidt interpelle particulièrement les administrations en charge du contrôle et de la répression des fraudes, les entreprises de production et de transformation des produits textiles, les importateurs et les vendeurs au détail.
À en croire, le ministre, cette interdiction entre en droite ligne des normes camerounaises spécifiques pour le pagne et le linge de maison.

Le marché des eaux minénales au Cameroun progresse de 46,4% en 2018 pour se situer à 320 millions de litres

Au Cameroun, le marché des eaux minérales est en pleine expansion. À en croire les données du groupe brassicole SABC, qui contrôle le capital de la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), ce marché a culminé à plus de 3,2 millions d'hectolitres (320 millions de litres) en 2018.
Selon le rapport Nielsen, source de cette estimation, souligne le groupe SABC, entre décembre 2017 et décembre 2018, le marché des eaux minérales au Cameroun a progressé de 46,4%. Sur le seul mois de décembre 2018, apprend-on de la même source, cette progression a été de 16,7%.
Cette forte progression peut s'expliquer par la concurrence farouche observée dans le secteur. Cette concurrence, consécutive à la multiplication des acteurs et des marques, a notamment induit un nivellement des prix vers le bas depuis au moins 3 ans. Toute chose qui a rendu l'eau minérale accessible aux ménages mêmes les plus modestes.
Après plusieurs années de leadership de la marque Tangui, produite par la SEMC, ce marché a connu un bouleversement au cours de l'année 2016. Grâce à des prix extrêmement attractifs et au lancement du bidon de 10 litres, réputé très bon marché, la société Source du Pays et sa marque Supermont ont chipé le leadership du marché à la filiale du groupe SABC.
Après avoir racheté les actifs de la

société Nabco, qui produisait notamment la marque d'eau minérale Opur, Source du Pays a conforté son leadership à fin 2018, en contrôlant environ 67% du marché camerounais des eaux minérales.

La Société camerounaise de verrerie affiche un bénéfice net de 97,2 millions de FCFA en 2018

La Société camerounaise de verrerie (Socaver), filiale de Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), annonce que l'exercice 2018 s'est soldé par un bénéfice net de 97 294 millions de FCFA.
Au cours de l'exercice sous revue, la Socaver indique que la production, avec les fours n° 1 (qui a fonctionné jusqu'au 7 mai 2018) et n° 2, a atteint 36 700 tonnes de verre contre 34 000 tonnes prévues au budget et 49 800 tonnes produites en 2017. Ce volume a été réalisé avec un taux moyen de groisil (débris de verre pulvérisés utilisés dans la fabrication des verres communs) de 72,71% et un rendement de 90,95%.
Toujours au cours de l'exercice 2018, la Socaver déclare avoir produit 538 000 casiers contre une prévision de 1 273 000 casiers. En 2017, la production était de 1 842 000 casiers. « *L'activité casiers en 2018 a été particulièrement impactée par l'export qui a chuté, au final, de 82% par rapport à 2017 (- 460 000 unités)* », indique la filiale de la SABC.
La Socaver est la seule verrerie d'Afrique centrale. Elle exporte ses produits vers le Tchad, la République centrafricaine, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Congo Brazzaville.

Les ventes globales de bières baissent de 0,4 % au Cameroun pour se situer à 650 millions de litres en 2018

Les ventes globales de bières de l'ensemble des brasseurs au Cameroun, à fin décembre 2018, sont estimées à 6 500 000 hl (650 millions de litres) hors gratuits et négoce inclus. Selon la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) qui publient ces données, ces ventes globales de bières sont quasiment stables par rapport à l'année précédente. Mais très précisément, on enregistre une légère baisse (-0,4%) par rapport à 2017.
Le leader du marché SABC estime ses ventes de bières, au cours de la période sous revue, à 4 655 000 hl (465,5 millions de litres), en régression de 1,6% par rapport à fin décembre 2017 et de 7,1% par rapport aux objectifs fixés. Les sociétés Guinness Cameroun et UCB se partagent principalement le reste de volumes vendus, soit 184,5 millions de litres de bière.
La SABC situe ses ventes export à un volume de 43 700 hl (4,37 millions de litres) de bières, en baisse de 0,6% par rapport à l'année précédente du fait

de « *la période économique difficile que traverse la zone Cemac ainsi que de l'amplitude des entrées frauduleuses de produits en provenance du Nigeria et de la Guinée Équatoriale* ».
Suite à l'application de la nouvelle loi de finances 2019 et l'augmentation consécutive des prix déclenchée le 1er mars 2019, la SABC affirme qu'elle s'attend à une baisse des volumes de 10% sur les références pour lesquelles elle a dû augmenter les prix, soit une réduction de vente de près de 450 000 hl (4,5 millions de litres).

Source du Pays conforte son leadership sur le marché des eaux minérales, avec 67 % des parts en 2018

Source du Pays (SP), leader du marché des eaux minérales au Cameroun depuis l'année 2016, a encore glané des parts de marché en 2018. D'après le groupe SABC, qui contrôle notamment la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), son principal concurrent a maintenu son leadership sur le marché des eaux dans le pays l'année dernière, « *avec environ 67% des parts* ».

Calculette en main, les parts de marché de Source du Pays (avec sa marque phare Supermont) progressent ainsi de 9% sur une période de 2 ans. Cette entreprise contrôlait 58% du marché en 2016. Cette année-là, l'entreprise avait notamment racheté Nabco, faisant ainsi tomber la marque Opur dans l'escarcelle de Source du Pays.

Cette performance de Source du Pays permet de tenir toujours à bonne distance le groupe SABC, dont la filiale spécialisée dans la production des eaux minérales a pourtant réalisé d'importants progrès en 2018, dans le cadre de sa stratégie de reconquête du leadership perdu il y a 2 ans. Au cœur de cette stratégie se trouve la marque Vitale, lancée pour les besoins de repositionnement.

À en croire les données de la SABC, dont les ventes des eaux ont globalement progressé de 19,2% en 2018 (Aquabelle, Vitale et Tangui), cette nouvelle marque se comporte plutôt bien. En effet, apprend-on de sources officielles, Vitale a enregistré une augmentation de 8,5% de parts de marché au cours de l'année 2018. Cette embellie est principalement due aux bons résultats commerciaux obtenus sur les ventes du bidon de 10 litres lancé en 2017, et qui représente aujourd'hui 24% des ventes totales. Le groupe SABC précise d'ailleurs qu'entre 2017 et 2018, les ventes enregistrées sur le bidon de 10 litres de la marque Vitale ont connu une progression de 157,7%. Cette percée peut être mise sur le compte de son prix très attractif.

Au demeurant, dans leur bataille commerciale, le groupe SABC et Source du Pays doivent désormais tenir compte des autres concurrents, qui, de leur côté, rivalisent de stratégie pour conquérir davantage de parts de marché. Il s'agit d'abord de Sano, dont la campagne de communication et la baisse des prix n'ont pas empêché un léger fléchissement des performances en 2018 (7,5% des parts du marché, en recul de 1,6% par rapport à 2017).

Il y a ensuite la marque Vaclair, la dernière-née du marché de l'eau au Cameroun, dont les performances commerciales ont progressé au cours de l'année 2018, passant de 1% à 2,7% sur une période d'un an.

TIC & TELECOM

Une réforme autorise l'ouverture aux privés du capital de Camtel, l'opérateur historique des télécoms au Cameroun

Le chef de l'État camerounais, Paul Biya, a signé le 28 mai 2019, un décret portant réorganisation de la société Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur historique des télécoms du pays.
L'une des principales innovations apportées par cette réforme est la possibilité d'ouvrir aux opérateurs privés et autres entités publiques, le capital social de cette entreprise, actuellement contrôlé à 100 % par l'État du Cameroun. « Les statuts de Camtel prévoient les modalités de participation au capital social », précise le décret présidentiel.
En clair, il est désormais possible que des opérateurs télécoms de renom, qui ont toujours dénoncé le monopole accordé à Camtel sur la gestion de la fibre optique, par exemple, bénéficient également du dividende de cette exclusivité, en intégrant le capital de cette entreprise publique. Cette réalité est déjà observée dans le secteur des hydrocarbures, où des marketeurs privés participent, par exemple, au capital de l'unique raffinerie du pays (Sonara) ou encore de celui de la société publique de stockage des produits pétroliers raffinés (SCDP).

Camtel, l'opérateur public des télécoms au Cameroun, s'engage à réduire les risques de coupure de la fibre optique

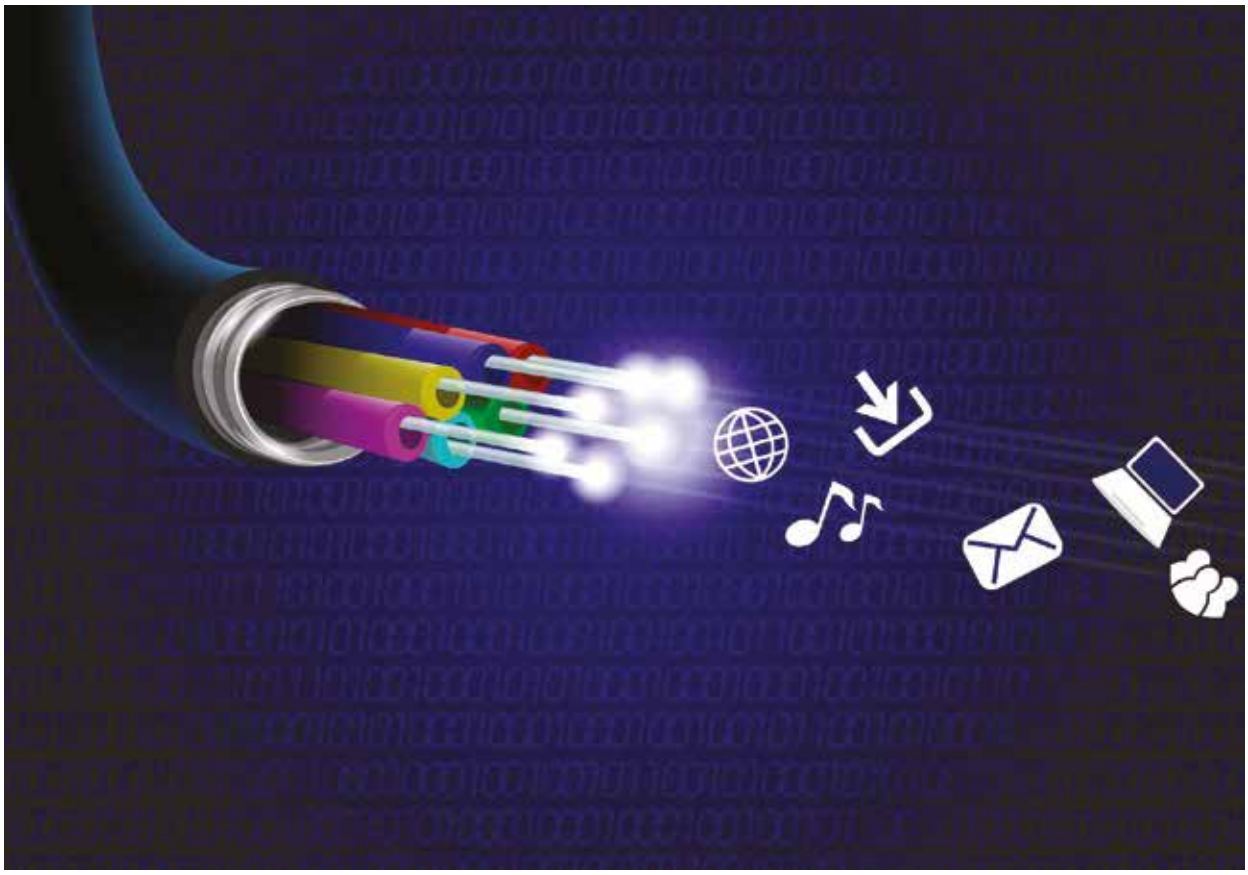

Pour réduire les risques d'interruption des services de la fibre optique et assurer la disponibilité permanente du réseau, Camtel, l'opérateur historique des télécoms au Cameroun, annonce qu'il a engagé un certain nombre d'actions.

Parmi ces actions, l'entreprise dit avoir lancé l'intensification de la sensibilisation des parties prenantes (administrations publiques) et des pourparlers avec les maîtres d'ouvrage. Objectif : faire en sorte que ceux-ci intègrent le déplacement du réseau dans l'exécution des travaux portant préjudice à l'entreprise et à ses clients.

Le linéaire de fibre optique qui dessert aujourd'hui le Cameroun est de 12 000 km. Il couvre tous les dix chefs-lieux de région et près de 90% de départements et une centaine d'arrondissements. « *À date, les travaux du déploiement de la fibre optique dans les coins du triangle national se poursuivent. Des études sont en cours pour la couverture d'au moins 3500 km à travers la 4e phase du Backbone* », indique Camtel.

L'opérateur précise que, grâce au projet central Africa Backbone financé par la Banque mondiale, le Cameroun sera connecté au reste des pays de la Cemac par un réseau de télécommunications à fibre optique. Une extension de ce réseau entre Bambili et Kumbo (Nord-Ouest du pays) est aussi envisagée.

« *L'infrastructure construite permettra ainsi au Cameroun, non seulement de poursuivre la réduction considérable de la fracture numérique et technologique, mais aussi de se positionner comme hub incontestable de l'Afrique centrale* », se projette Camtel.

En octobre 2018, l'Agence de régulation des télécommunications (ART) avait publié une note. Selon ce document, Camtel enregistre, « *en moyenne, une trentaine de coupures de la fibre optique par mois* » sur le territoire national. Ces multiples coupures, selon l'opérateur public, sont occasionnées par les travaux de réhabilitation des infrastructures routières. L'ART a demandé à Camtel d'assurer un meilleur maillage de son réseau en tenant compte des besoins en redondance pour garantir la qualité de service de la fibre optique.

LEADER DU MOIS

La Camerounaise Manka Angwafo décroche le Cartier Women's Initiative Awards 2019

Le 2 mai 2019 à San Francisco, aux États-Unis, la jeune camerounaise Manka Angwafo a été désignée lauréate du Cartier Women's Initiative Awards 2019, pour le compte de l'Afrique subsaharienne. Cette entreprise de l'industrie du luxe l'a officiellement annoncé dans un communiqué.
La jeune camerounaise a été primée grâce à Grassland. Ce service, lancé en 2015, permet de trier et de traiter efficacement des graines de premier choix. Cette trouvaille, apprend-on, a permis d'améliorer la vie des agriculteurs dans la région du Nord-Ouest. Elle a un impact direct sur 300 agriculteurs et 1800 résidents à ce jour.
Manka Angwafo a été inspirée par les difficultés vécue par sa grand-mère. Cette dernière l'a élevée dans une ferme céréalière de la région du Nord-Ouest au Cameroun. La nouvelle lauréate remplace ainsi sur le podium du Cartier Women's Initiative Awards, sa compatriote Melissa Bime. Cette jeune diplômée en soins infirmiers avait été récompensée en 2018 grâce à l'originalité de sa plateforme Infiuss. Elle permet aux hôpitaux d'accéder facilement aux réserves de sang.
Pour l'édition 2019 des Cartier Women's Initiative Awards, précisent les organisateurs, Manka Angwafo a été sélectionnée par un jury international indépendant. Elle était en compétition avec près de 2900 candidats provenant de 142 pays dans le monde. Son prix est assorti d'une enveloppe d'environ 50 millions de FCFA.
La jeune camerounaise bénéficiera également d'un accompagnement personnalisé en entreprise, d'une visibilité dans les médias, des possibilités de mise en réseau, ainsi que de l'opportunité de participer à un programme exécutif de l'INSEAD (ISEP), précisent les organisateurs du concours.

> Ce service, lancé en 2015, permet de trier et de traiter efficacement des graines de premier choix

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

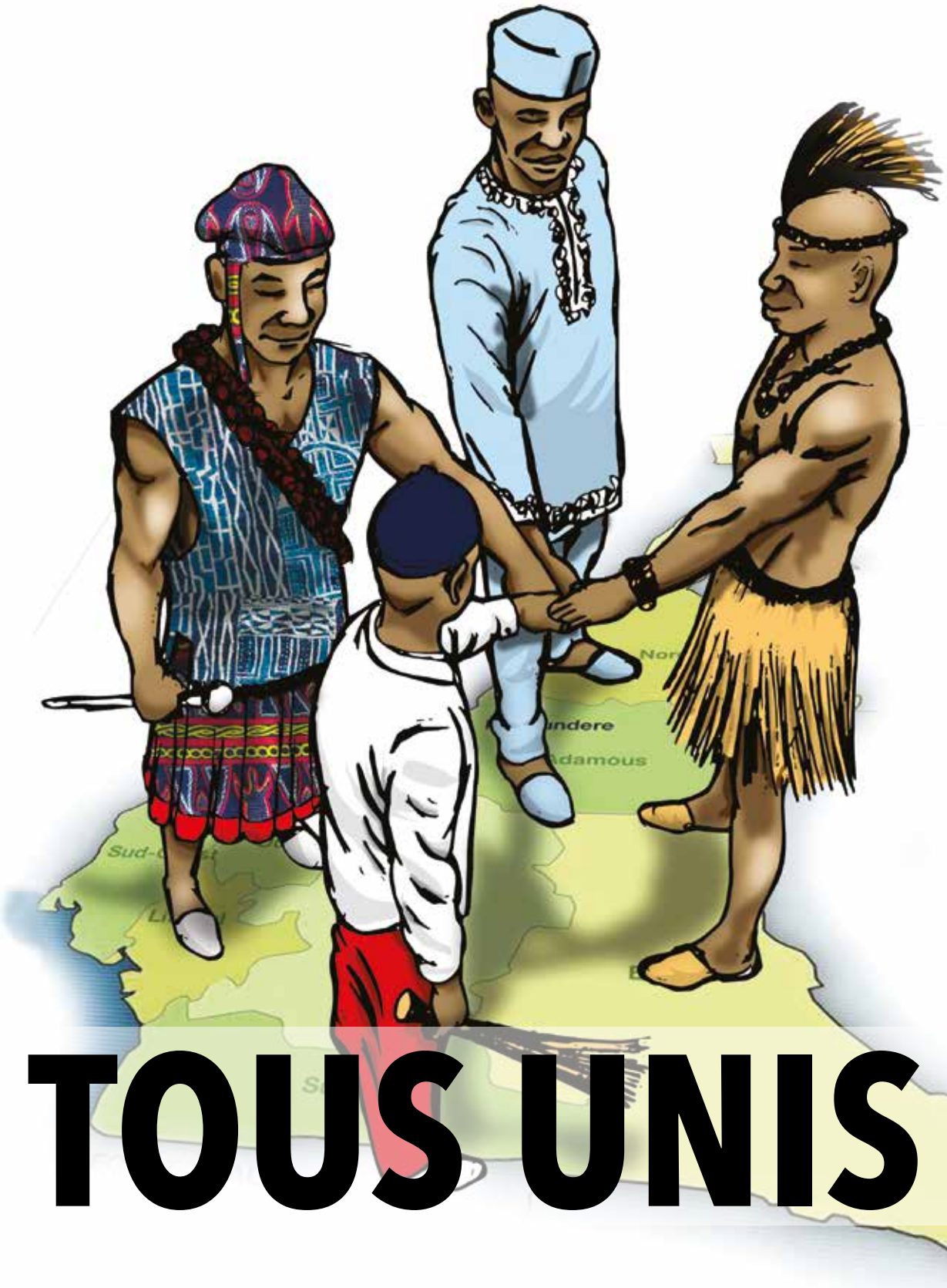

TOUS UNIS !